Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_032-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 13 avril 2026

Date de convocation :
7 avril 2026

Date d'affichage :
7 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

L'an deux mil vingt-six, le lundi treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Jean-Philippe NADAL, Cyril RICHARD, Audrey ROUXEL, Philippe THOMAS.

Absent excusé : Jérôme FAIX.

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe TOQUET.

DCM2026/032 : TRAVAUX DE RENOVATON DU COMMERCE COMMUNAL LE BRINGOLOIS ET DU LOGEMENT – MAITRISE D'OEUVRE

Madame le Maire expose :

Des travaux de rénovation du commerce communal et du logement lié doivent être réalisés. La commune souhaite prendre l'attache d'un maître d'œuvre.

Pour ce faire, la commune a reçu une proposition de maîtrise d'œuvre de M. Jérôme LE GLATIN, exerçant 57 rue de Saint-Brieuc, 22170 CHATELAUDREN-PLOUAGAT, pour un total de 6 000,00 € HT, réparti comme suit :

- Forfait Consultation des entreprises : **1 500,00 € HT**
  Réparti comme suit :
  - *Consultation des entreprises* *300,00 € HT*
  - *Analyse des devis des entreprises* *600,00 € HT*
  - *Réalisation des dossiers d'acte d'engagement avec entreprises* *600,00 € HT*

- Forfait Coordination et suivi des travaux : **4 500,00 € HT**
  Comprenant :
  - *Coordination des entreprises*
  - *Réunions de chantier*
  - *Suivi des travaux*
  - *Suivi des facturation et règlements*
  - *Réception des travaux avec entreprises*

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260413-DCM2026_032-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du marché de travaux du commerce communal Le Bringolois et du logement, l'offre de M. Jérôme LE GLATIN pour un montant de 6 000,00 € HT, soit 7 200,00 € TTC ;**
- **DONNE TOUS POUVOIRS au Maire ou à son représentant pour signer toutes les pièces se rapportant à ce marché.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Marie-Josèphe TOQUET

Le Maire,
Marie-Christine HELLO